

Formation habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques



HOBO – Programme de formation – modalités pédagogiques

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif **de sensibiliser les salariés non électriciens aux risques liés à l'électricité** et de leur permettre d'intervenir en toute sécurité. Elle vise à transmettre les connaissances essentielles pour identifier les dangers, adopter les comportements adaptés et respecter les consignes de sécurité afin de prévenir les accidents d'origine électrique. A l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'évoluer en sécurité à proximité d'installations électriques et de respecter les prescriptions de sécurité applicables. Cette formation constitue une étape préalable à la délivrance par l'employeur d'une **habilitation électrique H0B0** conformément aux recommandations **de la norme NFC 18-510**.

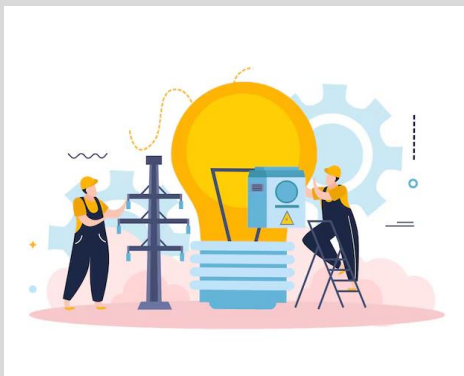
PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse aux salariés non électriciens, amenés à travailler dans un **environnement comportant des risques électriques**.

Plus particulièrement aux agents d'entretien, techniciens de maintenance non électriciens, personnel du BTP, logisticiens, ...

OBJECTIFS

- Être capable de respecter **les prescriptions de sécurité** (selon la norme NF 18 510) liées à la réglementation des habilitations électriques et aux limites du champ d'intervention du H0 B0 H0V
- Être capable **d'identifier les types de courant**, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable de **connaître les risques électriques** et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples.
- Être capable **d'identifier les différents acteurs** ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable **d'intervenir en cas d'accident** : brûlure, feu, problème médical.



Prérequis : Aucun

Durée : 7 Heures

Nombre de participants : de 4 à 12 participants.

Modalités :

- ✓ Collectif
- ✓ Intra-Entreprise ou Inter-Entreprise
- ✓ Présentiel

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de 7 heures est préconisé tous les 3 ans

Lieu de Formation :

Directement dans votre **établissement** en cas de formation **Intra-Entreprise**. Nous privilégions cette méthode pour **adapter la formation à l'établissement**. En **centre de formation** en cas de formation **Inter-Entreprise**.

Modalités et Délais d'Accès :

Inscription obligatoire 15 jours avant minimum pour les formations Inter-Entreprise.

Tarif :

150€ Net de Taxe*

*TVA non applicable selon l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.
Tarif donné à titre indicatif pour un participant à une formation Inter-Entreprise

Nous consulter pour les formations Intra-Entreprise

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec notre référent handicap :

Au 04.90.60.73.16

Ou par mail : contact@formosecours.fr



Formation habilitation électrique

Opérations d'ordre non-électriques

I 07H00

PROGRAMME DE FORMATION

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et **ateliers pratiques** afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation **alterne les parties théoriques et pratiques**.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- **Épreuve théorique** : 20 questions au minimum sur :
 - o Les dangers de l'électricité
 - o Les appareillages électriques
 - o Distances et zones d'environnement
 - o Limite des interventions du H0 B0 H0V
- **Épreuve pratique** : mise en situation qui porte sur :
 - o Les distances de sécurité
 - o Repérage d'une zone dangereuse IP2X

ATTRIBUTION FINALE

Titre d'habilitation remis à l'employeur.

MATÉRIEL UTILISÉ

- **Matériel de sécurité électrique** : cadenas, vérificateur d'absence de tension, gants d'électricien, casque et visière de sécurité
- **Mannequins de formation** adultes et défibrillateur
- **Extincteur CO2 et eau pulvérisée** avec additifs
- **Matériel de démonstration** :
 - . Branchement d'un interrupteur différentiel
 - . Branchement d'un disjoncteur magnétothermique
 - . Faire de l'électricité avec une dynamo, etc.

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.



PARTIE THEORIQUE 70% (5H00) :

- **Grandeurs électriques** rencontrées lors des différentes opérations.
- Effets du **courant sur le corps humain** : électrisation, électrocution, brûlure.
- **Prescriptions de sécurité** associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- **Protection collective** : mesures, équipements et signalisation.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Matériels électriques dans leur environnement : **fonction, caractéristiques, identification**
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Limites de l'habilitation
- **Équipements de protection individuelle** : identifier, vérifier, utiliser
- Documents types : attestation de consignation, autorisation de travail

PARTIE PRATIQUE 30% (2H00) :

- Remonter les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
 - o Identifier le chargé d'exploitation électrique
 - o Respecter les instructions données
 - o Rendre compte de son activité
- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées :
 - o Repérage des zones dangereuses
 - o Application des prescriptions dans la zone de voisinage simples et renforcée

